

DECLARATION DE CONFORMITE

La société SEDEA certifie que les produits :

541 604, 541 608 et 541 616
Enregistreurs DVR 4, 8 et 16 canaux P2P

sont conformes à la **Directive Européenne 2004/108/CE**
« Compatibilité Electromagnétique »

par application des normes :
EN50130-4 : 2011
EN61000-6-3 : 2007 + A1:2011

sont conformes à la **Directive Européenne 2006/95/CE**
« Sécurité Basse Tension »

par application de la norme :
EN60950-1 : 2006 + A11:2009 + A1:2010 + A12 :2011

- sont conformes à la **Directive Européenne 2002/95/CE**
« ROHS »

- sont conformes à l'**Arrêté du 3 août 2007 modifié portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance.**

Lesquin, le 12 Septembre 2014

David Saint-Maxent
Responsable Technique